



## Appel à candidatures

### Mission d'appui artistique au sein de l'AFEJI

Proposition d'une résidence-mission lancée en direction d'un artiste **de tout domaine d'expression artistique** interrogeant la notion des **mots** au bénéfice des publics et des professionnels de l'AFEJI sur la période du **7 mai au 27 juillet 2018**.

Date limite de dépôt de candidatures :

**2 février 2018**

## **Qu'est-ce qu'une mission d'appui artistique (Mi. A.A.) ?**

---

La mission d'appui artistique est initiée à des fins de démocratisation culturelle et plus particulièrement d'éducation artistique et culturelle.

Elle est appelée à venir soutenir tout un réseau de professionnels ayant en charge ou la responsabilité de personnes en situation de handicap, pour mener à bien des actions de pratiques artistiques et culturelles. Elle est essentiellement destinée à fédérer un tel réseau autour d'une présence artistique, en l'invitant à s'approprier cette dernière, collectivement et durablement, puis à en démultiplier les apports auprès de son public de référence.

Elle prend la forme d'une résidence-mission, c'est-à-dire d'une pleine présence d'un artiste, au cours de laquelle une intense diffusion de son œuvre déjà accomplie est envisagée.

Le réseau plus particulièrement concerné ici, est celui que constitue les équipes éducatives de l'AFEJI accompagnant des publics en situation de handicap.

### **La résidence-mission :**

Pour l'artiste-résident(e), il s'agit de s'engager dans une démarche de démocratisation culturelle donnant à voir et à comprendre la recherche artistique qui l'anime, ainsi que les processus de création qu'il met en œuvre (réflexions, expérimentations, réalisations).

Une résidence-mission ne se confond nullement avec une résidence de création puisqu'il n'y a ni enjeu de production, ni commande d'œuvre. De nature clairement artistique, la résidence-mission s'appuie sur des formes d'intervention ou d'action très variées, différenciant toutefois des traditionnels ateliers de pratique artistique régis par un tout autre type de cahier des charges et aux finalités différentes.

### **Elle se décline en 2 phases :**

#### **1/ Rencontres avec l'ensemble des professionnels de l'ITEP de Tourcoing et l'IME Jean Lombard à Houplines<sup>1</sup>.**

Prévues en début de résidence et pouvant revêtir des formes très variées, elles permettront à l'ensemble des professionnels d'appréhender avec l'artiste-résident(e) la manière, sensible et inventive, dont ils aimeraient faire percevoir sa présence ainsi que celle de son œuvre aux publics qu'ils accompagnent.

C'est à l'occasion de cette première phase que commence à s'élaborer conjointement ce que l'on appellera un geste artistique, tout en identifiant plus précisément le contexte d'exercice des professionnels associés et ses différents degrés d'implication possible.

#### **2/ Réalisation d'actions à mener en direction de leurs publics de référence.**

Ces actions, gestes artistiques, sont issues de la démarche artistique propre à l'artiste-résident(e) et destinées à en favoriser la familiarisation ou la proximité.

Elles permettront au plus grand nombre d'acquiescer une expérience originale et sensible de son processus de création. Les gestes artistiques peuvent être, selon le cas, participatifs ou pas, spectaculaires ou modestes, jouant de l'effet de surprise ou, au contraire, très annoncés, etc.

Ils pourront se déployer aussi bien au sein d'une unité, d'un service, que dans des espaces communs, afin d'allier des temps de rencontres et d'échanges spécifiques et d'autres plus transversaux.

---

<sup>1</sup> ITEP : institut thérapeutique, éducatif et pédagogique / IME : institut médico-éducatif

La résidence-mission repose sur :

- **une intense action de diffusion de l'œuvre existante.** Les établissements concernés s'engagent à faciliter la réalisation de toutes formes et modes de monstration imaginés, en lieu dédié ou non.
- **quelques actions de médiation** facilitant ou prolongeant l'appropriation des œuvres présentées et privilégiant les échanges inter-personnes, interservices, intergénérationnels. Ces actions sont pensées, si possible, comme pouvant être démultipliées de par l'implication particulière des professionnels du médico-social.
- **quelques actions de pratiques artistiques collectives ou participatives** dont la finalité ne peut-être la réalisation de productions lourdes et pérennes. L'enjeu étant avant tout celui d'un questionnement, via une pratique active, quant au statut de l'art dans l'espace public ou dans l'espace professionnel.

## Objet et enjeux

---

Avec le soutien de la DRAC et de l'ARS Hauts-de-France, dans le cadre du programme Culture-Santé, l'AFEJI souhaite expérimenter une MiAA au sein de l'ITEP de Tourcoing et l'IME Jean Lombard à Houplines.

Les enjeux de cette présence artistique sont de :

- favoriser l'accès à l'art et à la culture des publics accueillis, de leurs familles et des professionnels ;
- renforcer la place de l'art dans l'accompagnement quotidien et le parcours institutionnel ;
- susciter la créativité, l'imaginaire et la sensibilité ;
- se laisse surprendre par un artiste en découvrant son processus de création, son esthétique et ses œuvres ;
- acquérir de nouveaux savoirs faire ;
- fédérer des équipes autour d'un projet artistique, commun et transversal et travailler ensemble ;
- s'ouvrir aux autres, être dans une dynamique d'entraide, dans le respect des différences.

Il est donc recherché, via cette proposition, un artiste professionnel de **tout domaine d'expression artistique**, dont la démarche, inscrite dans le champ de la création contemporaine, est régulièrement traversée par la question des **mots**.

Cette thématique a été imaginée à partir des réflexions suivantes :

- *Comment exprimer une émotion ? Comment se dire les choses ?*
- *Quel est l'impact des mots dans le quotidien ?*
- *Comment utiliser les mots ?*
- *L'utilisation parfois inadaptée des mots, l'inconscience des paroles exprimées.*

## Eléments organisationnels et financiers

---

La durée de la résidence-mission est de **12 semaines consécutives à temps plein**, à situer dans la période comprise entre le 7 mai et le 27 juillet 2018. Il est demandé à l'artiste d'être présent lors des jours fériés.

Des temps de coordination sont prévus afin d'accompagner l'artiste-résident dans la découverte des lieux, de veiller aux bonnes conditions de son séjour et de son travail et d'organiser techniquement la résidence-mission.

Afin de piloter et de suivre la résidence sur la période identifiée, sont désignés :

- un comité de pilotage ;
- une coordinatrice générale ;
- un référent opérationnel désigné au sein de chaque structure d'accueil qui constitue l'instance de référence de l'artiste et assure le rôle d'interface avec l'ensemble des professionnels.

Leur identification est précisée en **annexe**.

Le **budget maximal** disponible pour cette MiAA (salarier de l'artiste - toutes taxes, charges et cotisations comprises) est de **12 000 €**. Ce budget a été rendu possible grâce à une subvention émanant de l'Agence régionale de santé et de la Direction régionale des affaires culturelles.

L'artiste retenu est autonome en matière de déplacement. Il est de préférence, détenteur d'un permis de conduire en cours de validité et dispose d'un véhicule personnel. Il maîtrise l'usage oral de la langue française.

Une partie des frais annexes liés à la mission (déplacements spécifiques éventuels, déplacements entre les établissements d'accueil, repas, petit matériel et consommables) peut être pris en charge par l'AFEJI sur accord explicite préalable de cette dernière, le cas échéant dans le cadre d'une convention.

## **Contexte**

---

### **Présentation de l'association gestionnaire : AFEJI**

Créée en 1962, l'AFEJI est une association laïque, indépendante de toute conception politique ou religieuse. Régie par la loi du 1er juillet 1901, elle est reconnue « association de bienfaisance » et a pour ambition de lutter contre toutes formes d'exclusion engendrées par les évolutions de nos modes de vie. Association à vocation sociale, l'AFEJI demeure fidèle à ses valeurs fondatrices de respect des personnes, de laïcité et de citoyenneté.

Les salariés et membres bénévoles de l'AFEJI répondent ensemble aux 4 objectifs communs définis dans le projet associatif :

- la réactivité et l'adaptation aux nouveaux besoins ;
- l'amélioration permanente de l'accueil et du service ;
- la valorisation des usagers et de leur place dans la société ;
- la valorisation des bénéficiaires et de leur famille à la vie de l'association.

L'association intervient sur l'ensemble du secteur social, sanitaire et médico-social qui couvre le handicap physique, la déficience intellectuelle, les troubles du comportement, les handicaps familiaux et sociaux, et la souffrance psychique. Elle assure la formation, l'éducation, la rééducation et les soins des usagers accueillis dans de nombreux établissements répartis sur l'ensemble du département du Nord, du Littoral à l'Avesnois. Chaque structure est spécialisée pour répondre aux attentes et aux besoins d'un public. L'engagement quotidien des équipes, répond à des préoccupations majeures pour aujourd'hui et pour demain. Fidèles à leurs valeurs, les professionnels de l'AFEJI accompagnent les personnes vulnérables dans le but de les aider à construire ensemble des repères rassurants et de reconquérir un maximum d'autonomie.

## Les établissements concernés par le projet

**L'ITEP de Tourcoing** est un lieu d'accueil, de vie, de soins, d'écoute à destination d'adolescents de 12 à 20 ans présentant des troubles du comportement et de la conduite.

Les missions de l'ITEP visent à favoriser le maintien dans les dispositifs ordinaires ou adaptés, amener l'adolescent à un travail d'élaboration psychique et conduire à un plus grand discernement par la personne de ce qu'elle met en jeu dans son rapport aux autres et à elle-même.

La scolarité peut s'effectuer à l'intérieur et à l'extérieur de la structure. L'objectif est de réinsérer les adolescents le plus rapidement possibles dans leur milieu familial et scolaire, et de préparer les jeunes majeures à leur vie sociale et professionnelle.

**L'IME Jean Lombard à Houplines** accueille et accompagne des enfants déficients intellectuels sur les plans pédagogique, éducatif, thérapeutique et professionnel. La prise en charge des usagers se veut d'abord globale. Puis au fur et à mesure de l'accompagnement, les professionnels en lien avec les familles et les représentants légaux s'attachent à résoudre les difficultés particulières de chaque jeune, selon une méthodologie de projet individuel d'accompagnement. En fonction de l'âge, un travail est mis en place vers l'autonomie personnelle et professionnelle.

Tout au long de son passage dans l'IME, les professionnels accompagnent les usagers vers :

- une collaboration de la famille dans le cadre de la mise en place des projets individuels et des projets de scolarisation ;
- une protection de leur santé et de leur sécurité dans tous les instants de la vie quotidienne ;
- une recherche de règles et de repères pour leur vie d'adultes.

Une fiche de présentation détaillée de ces établissements est fournie en **annexe**.

## Candidature

---

Pour faire acte de candidature dans le cas où cette proposition vous intéresse, il vous suffit d'adresser avant le 2 février 2018 :

- une lettre de motivation faisant état d'une bonne compréhension du présent cahier des charges ;
- un curriculum vitae ;
- un dossier artistique ;
- un extrait de casier judiciaire (volet 3) - spécifique au contexte d'intervention liée à l'enfance et à la petite enfance.

Ces éléments sont à transmettre en format PDF par mail (n'excédant pas 10 Mo) aux adresses suivantes : [gkonate@afeji.org](mailto:gkonate@afeji.org) et [claire.gouelleu@ars.sante.fr](mailto:claire.gouelleu@ars.sante.fr). Merci de préciser dans l'objet du mail : MIAA AFEJI / Nom – Prénom du candidat

La commission de sélection, composée des membres du comité de pilotage, sera en mesure d'annoncer le nom de l'artiste retenu le 16 mars 2018.

## **Annexes**

---

### **Composition du comité de pilotage**

- Graziella Konate – cheffe de service ITEP de Tourcoing
- Thomas Marescaux – moniteur éducateur ITEP de Tourcoing
- Aissa Zerhoui – éducateur spécialisé ITEP de Tourcoing
- Clément Carpentier – chef de service IME Jean Lombard
- Malick Kouane – chef de service IME Jean Lombard
- Aurélie Joly - éducatrice spécialisée en formation IME Jean Lombard
- *En qualité de membres invités, Claire Gouelleu, chargée de mission Culture-Santé DRAC/ARS Hauts-de-France et Audrey Ardouin, son adjointe.*

### **Coordinatrice générale**

- Graziella Konate – cheffe de service ITEP de Tourcoing

### **Référents opérationnels**

- Thomas Marescaux – moniteur éducateur ITEP de Tourcoing
- Aissa Zerhoui – éducateur spécialisé ITEP de Tourcoing
- Aurélie Joly - éducatrice spécialisée en formation IME Jean Lombard

### **Présentation de l'ITEP et de l'IME**

	<b>ITEP DE TOURCOING</b>
Adresses	Internat et semi-Internat : 106 avenue Gustave Dron 59200 Tourcoing SESSAD & plateau administratif : 64 avenue Alfred Lefrançois bâtiment alhéna n°1 59200 Tourcoing
Capacité d'accueil	24 adolescents dont 12 internes, 6 semi-internes et 6 places en SESSAD
Présentation du public accueilli	L'adolescente ou la jeune adulte accueillie en ITEP présente sur le plan psychopathologique des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement, l'empêche à établir des relations stables et satisfaisantes avec son entourage familial et avec autrui et rend complexe son accès aux apprentissages. Sa souffrance va se manifester par un ensemble de symptômes relevant le plus souvent des conduites à risque.
Equipe	<ul style="list-style-type: none"><li>- Internat : 8 éducateurs spécialisés</li><li>- Semi-Internat : 2 éducateurs spécialisés et 1 éducateur sportif</li><li>- SESSAD : 2 éducateurs spécialisés</li><li>- Equipe médicale et paramédicales : 1 médecin psychiatre, 1 psychologue et 1 infirmière</li><li>- Equipe pédagogique : 1 enseignante détachée de l'éducation nationale</li><li>- Equipe sociale : 1 assistante sociale</li><li>- Services généraux : 3 surveillants de nuit, 2 agents d'entretien, 1 maitresse de maison, 1 agent technique, 1 chauffeur et 1 secrétaire</li><li>- Equipe de direction : 1 chef de service, 1 directeur adjoint et 1 directeur</li></ul>

<b>IME JEAN LOMBARD</b>	
Adresse	95 rue Lutun 59116 Houplines
Capacité d'accueil	Les possibilités d'accueil sont externat, internat de semaine et internat complet. 72 places en internat, 32 places en externat Le nombre de jours d'ouverture : 210 jours pour l'externat et internat de semaine, et 365 jours pour les enfants accueillis au titre de l'aide sociale à l'enfance.
Présentation du public accueilli	L'établissement a pour mission d'accueillir des enfants, des adolescents et des jeunes adultes en situation de handicap intellectuel. A cette déficience intellectuelle dite moyenne ou sévère, peuvent s'ajouter des troubles de la conduite et du comportement. Au travers des modalités d'accompagnement, il s'agit de dispenser des apprentissages pédagogiques, techniques mais aussi de développer des activités d'éveil et d'épanouissement personnel. Les compétences de vie sociale sont travaillées de sorte que les enfants puissent trouver une place dans leur environnement. Au besoin, l'accompagnement est étayé par des suivis thérapeutiques et des rééducations.
Equipe	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Internat : 18 éducateurs spécialisés et 13 moniteurs éducateurs</li> <li>- Semi-internat : 4 éducateurs spécialisés, 4 moniteurs éducateurs, 1 éducateur sportif et 5 éducateurs techniques</li> <li>- Equipe médicale et paramédicale : 1 médecin psychiatre, 2 psychologues, 1 psychomotricienne et 3 infirmières</li> <li>- Equipe pédagogique : 5 enseignantes détachées de l'éducation nationale</li> <li>- Equipe sociale : 1 assistante sociale</li> <li>- Services généraux : 5 surveillants de nuit, 2 agents d'entretien, 1 maitresse de maison et 3 agents technique</li> <li>- Administratif : 1 cadre administratif, 1 agent administratif principal, 2 agents de bureau et 1 comptable</li> <li>- Equipe de direction : 5 chefs de service, 1 directeur adjoint et 1 directeur</li> </ul>